

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 22 avril 2021**DCM N° 21-04-22-5****Objet : Bibliothèque Numérique de Référence 2020-2022.**

Le projet de bibliothèque numérique du Sillon Lorrain est inscrit depuis le 5 octobre 2020 au programme Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) pour les années 2020 à 2022. Ce dispositif du ministère de la Culture permet aux collectivités de mettre en œuvre des programmes numériques de haut niveau dans leurs bibliothèques. La Ville de Metz participe activement à ce projet avec les villes de Nancy, Thionville et la communauté d'agglomération d'Epinal dans le cadre d'une coopération inédite portée par le Sillon Lorrain

Le projet du Sillon Lorrain comprend un volet commun ainsi que des volets locaux par ville, qui correspondent à la déclinaison locale des quatre axes communs, construits sur les années 2020 à 2023. L'inscription au programme national par le Ministère de la Culture ayant été acquise à l'automne, il convient désormais de préciser et de valider le volet local messin qui pourra faire l'objet de demandes de subventions au titre du programme Bibliothèque Numérique de Référence.

Le volet local messin décline en actions locales les quatre axes communs du projet scientifique et culturel de la bibliothèque numérique de référence du Sillon Lorrain.

- **Axe 1 : développer l'inclusion en réduisant les fractures culturelles et sociales.** :
 - Le réaménagement de l'espace numérique permanent de la médiathèque Verlaine par le renouvellement du matériel informatique obsolète réalisé en 2020 et l'installation dans un lieu plus adapté en 2021 ;
 - le développement des actions des *Itinéraires numériques*, notamment du service « Docteur numérique », qui permet à chacun de bénéficier de consultations d'aide à l'usage des nouvelles technologies : ce service, lancé en 2019, bénéficiera en 2021 de l'acquisition de matériels adaptés ;
 - la création en 2020-2021 d'une salle professionnelle multimédia au sein de la Médiathèque Verlaine, qui permettra de favoriser le développement de la culture numérique des agents du réseau et ainsi d'améliorer leur capacité d'accompagnement de tous les publics ;
 - l'amélioration de la qualité de l'accueil dans les médiathèques, en lien avec l'étude en cours, par la mise en place du prêt par automates dans les médiathèques du Sablon (en 2021) et Jean-Macé (en 2022) puis dans le cadre des travaux de requalification conformément à l'étude de faisabilité relative à

- o la médiathèque Verlaine ;
 - o l'évolution du site web des Bibliothèques-Médiathèques de Metz et de leurs modes de communication numérique, prévue en 2021.
- **Axe 2 : Accompagner les citoyens créateurs dans la société digitale. :**
- o la création d'un lieu hybride incluant des fonctions de médiathèque, de valorisation du patrimoine et des services pour les étudiants en centre-ville et la requalification des espaces de la médiathèque Verlaine ;
 - o le développement d'un espace de démonstration de machines numériques, le matériel nécessaire a été acquis en 2020 et l'installation sera réalisée en 2021 ;
 - o évolution de Verlaine Services Numériques en espace dédié à la programmation des Itinéraires Numériques en 2020 et 2021 ;
 - o la mise en place de dispositifs numériques pour valoriser le patrimoine numérisé (musée virtuel, visites immersives ...) ;
- **Axe 3 : Valoriser le patrimoine de la région : des identités plurielles. Le volet local comprend :**
- o la réalisation d'un ambitieux plan de numérisation des collections patrimoniales réparti sur les trois années 2020-2022, avec leur mise en ligne sur le site commun *Limédia Galeries*, l'acquisition d'un scanner à berceau, et la sécurisation des données par l'acquisition de serveurs dédiés en 2023 ;
 - o la création de dispositifs ludiques à partir des collections patrimoniales des BMM ;
 - o en lien avec la création d'un lieu hybride en centre-ville, l'élaboration d'un parcours patrimonial virtuel qui permettra aux visiteurs de découvrir les trésors des Bibliothèques-Médiathèques de Metz.
- **Axe 4 : faire des bibliothèques actrices de l'innovation digitale au cœur de l'écosystème LorNtech. :**
- o la création d'activités OpenLab dans les différents sites du réseau sur le modèle de ce qui est déjà pratiqué à l'Agora ;
 - o la participation à la semaine du numérique avec les acteurs du territoire et l'Université.
 - o Expérimentation d'un Hackathon dédié aux collections patrimoniales.

Certaines actions relatives au fonctionnement notamment l'animation numérique ne sont pas éligibles au programme des BNR mais sont indiquées à titre d'information.

Les principales dépenses réalisées en 2020 ont été en grande partie liées à l'acquisition de matériels numériques, grâce à une subvention de 171 245 € reçue fin 2019 (soit 80 % du montant dépensé) ; elles vont se poursuivre dans le cadre de différentes opérations de d'évolution des services numériques notamment pour l'accueil des publics (automates de prêt et de retour); le réaménagement d'espaces, la conservation et valorisation des fonds patrimoniaux.

Le détail des dépenses effectuées en 2020 et prévues en 2021 est présenté dans le tableau ci-après.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2013 en faveur de l'intégration des Bibliothèques-Médiathèques de Metz dans la Bibliothèque numérique de référence du Sillon Lorrain,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 31 octobre 2019 relative à l'adhésion de la Ville de Metz à la convention constitutive du Groupement d'intérêt public du Sillon Lorrain,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 7 juillet 2020 relative au dossier de labellisation BNR2 et à la participation de la ville au Groupement d'intérêt public (GIP),

CONSIDERANT l'intérêt pour la ville de Metz inscrite dans le projet de Bibliothèque numérique de référence 2 (BNR2) en terme de développement et de valorisation du numérique,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER** le bilan 2020 et le budget 2021 du volet local messin du projet de Bibliothèque numérique de référence, en cohérence avec le budget approuvé en conseil municipal le 19 décembre 2019 et le 4 février 2021.
- **D'APPROUVER** les actions prévues pour 2022 pour le volet local, sous réserve du budget qui sera approuvé en conseil municipal pour l'année 2022.

Service à l'origine de la DCM : Bibliothèques-Médiathèques Commissions : Commission Culture Référence nomenclature «ACTES» : 8.9 Culture
--

Tableau prévisionnel investissement BNR 2020-2023

Axes	Objectifs/Action	2020	2021	2022	2023
DEPENSES REALISEES OU PREVISIONNELLES EN INVESTISSEMENT					
Axe 1 : développer l'inclusion en réduisant les fractures culturelles et sociales					
	Réaménagement de l'espace numérique permanent de la Médiathèque Verlaine	32 000,00 €	4 200,00 €		
	Développement des <i>Itinéraires numériques</i> , notamment du Docteur Numérique		6 600,00 €	à prévoir	à prévoir
	Création d'une salle numérique professionnelle pour les agents du réseau	45 000,00 €	9 200,00 €		
	Amélioration de la qualité de l'accueil dans les Médiathèques du Sablon, Jean-Macé et Verlaine (mise en place d'automates)		95 000,00 €	à prévoir	à prévoir
	Evolution du site web et des modes de communication numérique		15 000,00 €		
	Sous-total Axe 1	77 000,00 €	130 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Axe 2 : accompagner les citoyens créateurs dans la société digitale					
	Création d'un lieu hybride au centre ville et requalification de la médiathèque Verlaine			à prévoir	à prévoir
	développement d'un espace de démonstration de machines numériques	8 000,00 €			à prévoir
	Mise en place des dispositifs numériques de valorisation du patrimoine numérisé (musée virtuel, visites immersives,...)			à prévoir	à prévoir
	évolution de l'espace Verlaine Services Numériques en espace dédié à la programmation des itinéraires numériques l'@robase	76 056,00 €	15 000,00 €	à prévoir	à prévoir
	Expérimentation d'un hackathon				
	Sous-total Axe 2	84 056,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Axe 3 : Valoriser le patrimoine de la région : des identités plurielles					
	Réalisation du plan de numérisation 2020-2022	50 000,00 €	50 000,00 €	à prévoir	à prévoir
	Acquisition d'un scanner à berceau permettant la numérisation EN interne d'ouvrages reliés	35 000,00 €			
	Consolidation de la conservation des données de numérisation par l'acquisition de serveurs de stockage	18 000,00 €		à prévoir	
	création de dispositifs ludiques à partir du patrimoine des bibliothèques			à prévoir	à prévoir
	élaboration d'un parcours patrimonial virtuel, pour le lieu hybride de centre-ville			à prévoir	à prévoir
	Sous-total axe 3	103 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Axe 4 : faire des bibliothèques actrices de l'innovation digitale au coeur de l'écosystème LorNtech					
	pas de dépenses en investissement				
	Sous-total axe 4	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL		264 056,00 €	195 000,00 €	0,00 €	

RECETTES REALISEES OU PREVISIONNELLES

	204 579,00 €			
--	---------------------	--	--	--

pour mémoire
171 245 versée
en 2019